

Compte-rendu du conseil d'école

RPI Rétaud-Varzay

- Jeudi 6 novembre 2025 -

Présents:

- M. Bossuyt (adjoint chargé des affaires scolaires de Rétaud),
- Mme David (secrétaire de Mairie et responsable du temps du repas),
- Mme Dillenseger (adjointe chargée des affaires scolaires de Varzay),
- M. Bévérina, M. Bachelier, Mme Plat, Mme Verger, Mme Nique, M. Gaillard (parents élus représentants des parents des élèves du RPI),
- M. Babin, Mme Guillon, Mme Marouby, Mme Mescam, Mme Remigereau, Mme Bouchet, M. Fayolle et Mme Flavigny (enseignant.e.s du R.P.I.),
- Mme Satony (Directrice de l'accueil périscolaire de Rétaud et ALSH de Rétaud)
- M. Kraszewski (Directeur de l'accueil périscolaire de Varzay),
- Mme Mille (ATSEM classe de Mme Bouchet)

Excusés :

M. Lavergne (maire de Rétaud), M. Chateaugiron (maire de Varzay), Mme Rouxel (représentante de la C.D.A. de Saintes), Mme Boncourt (médecin de l'Education Nationale), l'équipe du R.A.S.E.D., Mme Charpentier (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Hours (décharge de direction à Rétaud), Mme Herry, Mme Ozenda et M. Mabire (parents élus représentants des élèves à Varzay).

Début du conseil d'école : 18h00

- désignation de deux secrétaires de séance : Jessica Rémigereau et Cyril Fayolle.
- vote à l'unanimité pour réaliser un conseil d'école commun du R.P.I.
- le compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2025 est voté à l'unanimité.

I- Les compétences du conseil d'école et les élections des représentants des parents d'élèves

a) Les attributions du Conseil d'école:

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et se réunit de façon institutionnelle une fois par trimestre.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école :

- les actions pédagogiques et éducatives entreprises pour réaliser les objectifs nationaux,
- l'intégration des enfants handicapés,
- les activités pédagogiques complémentaires,
- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la sécurité des enfants,
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République,
- les réunions d'informations avec les parents d'élèves.

Les membres du conseil d'école ont l'obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel.

b) Les élections des représentants des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025, le vote a été réalisé exclusivement par correspondance.

Varzay : 3 titulaires et 2 suppléants ont été élus : M. Gaillard Grégory, Mme Nique Megan, Mme Herry Lauréline, Mme Ozenda Laure et M. Mabire Frédéric.

Sur 139 parents inscrits, 86 personnes ont voté et il y a eu 79 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 61,87 %.

Rétaud : 4 titulaires ont été élus : M. Bévérina Kévin, Mme Verger Camille, Mme Plat Leroy Nathalie et M. Bachelier Christophe.

Sur 163 parents inscrits, 107 personnes ont voté et il y a eu 92 suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 65,64 %.

Vote à l'unanimité du vote exclusif par correspondance pour les prochaines élections en 2026.

II- La rentrée 2025 : le déroulement, les effectifs, les réunions de rentrée, les APC, le RASED...

a) Les effectifs et les répartitions :

Varzay :

PS	MS	GS	CP	Total
18	14	19	25	76

Rétaud :

CE1	CE2	CM1	CM2	Total
22	21	22	21	86

Les répartitions actuelles :

Varzay :

PS/MS	MS / GS	CP	Total
PS + MS 18+8	MS + GS 6+19	25	76

Rétaud :

Classe 1 C.E 1	Classe 2 C.E 2	Classe 3 C.M 1	Classe 4 C.M 2	Total
22	21	22	21	86

Soit un total de 162 élèves sur le R.P.I.

b) Les réunions de rentrée :

Varzay : la réunion de rentrée a eu lieu le lundi 22 septembre. Elle s'est déroulée dans la salle de motricité dans un premier temps pour les nouvelles familles de l'école. Ce premier temps d'échange était consacré à une réunion d'informations générales au sujet de l'école. Puis, un deuxième temps a eu lieu dans chaque classe où l'enseignant.e a présenté le programme ainsi que l'organisation de sa classe.

Rétaud : La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 12 septembre. Les parents ont été accueillis dans les classes où les enseignants ont présenté les lieux de vie à l'école, l'organisation de la classe, les modalités du travail en classe, les attentes et le travail personnel demandé. Les projets de l'année ont été expliqués ainsi

que les différents moyens de communication avec les enseignantes de l'école (Beneylu, mail, carnet de liaison).

Deux parents de l'Association des Parents d'Elèves ont présenté les actions menées par l'A.P.E cette nouvelle année scolaire 2025-2026.

Avant la fin de la période des rendez-vous parents-enseignants ont été programmés dans chaque classe pour faire le bilan individualisé des réussites aux évaluations nationales.

c) Les activités pédagogiques complémentaires

Ces séances se déroulent hors temps scolaire et sont soumises à l'autorisation des parents. Nous rappelons aux parents qu'il faut qu'ils consultent régulièrement les cahiers de liaison de leur enfant pour voir si leur enfant est concerné ou non.

Varzay : Elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi après la classe de 16h30 à 17h30.

Pour toute l'année scolaire, il a été fait le choix, par l'équipe enseignante, de ne pas proposer d'APC aux élèves de PS. Directrice déchargée des A.P.C. Les séances d'APC ne durent pas toute l'année scolaire.

En lien avec les missions complémentaires du PACTE enseignant proposé depuis la rentrée 2023 et compte tenu des besoins des élèves de CP, Cyril et Aurélia ont décidé de proposer aux élèves de CP qui en auraient besoin quelques séances de travail en petits groupes. Les modalités de ces interventions sont en cours de construction.

Rétaud :

Elles ont lieu le lundi et le jeudi soir de 16h15 à 17h15 ;

en période 1 : les CM2 ont travaillé la méthodologie,

en période 2 : les CE2 travailleront la lecture compréhension comme les CM1 et les CM2 .

Certains élèves du CE1 travailleront la résolution de problèmes avec M. Hours.

d) Le RASED

Le RASED regroupe des enseignants spécialisés et une psychologue de l'Education Nationale qui travaillent en collaboration avec les enseignants et les parents pour prévenir la difficulté scolaire et favoriser la réussite des élèves qui en ont le plus besoin en mettant en œuvre une aide personnalisée.

Nous dépendons de l'équipe du RASED de l'école élémentaire de Pasteur. Le RASED composé normalement de 3 personnes est incomplet cette année. Seules deux personnes sont présentes : la psychologue scolaire et un enseignant spécialisé dans l'aide à dominante relationnelle.

Varzay : Une continuité est en cours avec les demandes d'aides réalisées les années précédentes. Des nouvelles demandes d'aides vont s'ajouter cette année. 2 équipes éducatives sont programmées ainsi qu'une équipe de suivi de scolarité.

Rétaud : Deux équipes éducatives sont programmées en novembre et une en décembre pour trois élèves du CM2.

L'intervention de madame la psychologue de l'éducation nationale est prévue pour ces réunions.

e) Le suivi des élèves en situation de handicap

Varzay : 2 élèves en situation de handicap cette année sur l'école, 1 dans la classe de PS/MS sans AESH et 1 autre dans la classe de MS/GS avec 1 AESH Laëtitia Chibikh qui accompagne l'élève 9h00 par semaine et qui accompagne d'autres élèves dans la classe de CP pendant 6h en fonction des besoins.

Rétaud : Deux équipes de suivi de scolarité sont prévues demain vendredi 7 novembre 2025 pour deux élèves en situation de handicap. Madame Laëtitia Chibikh, déjà présente dans l'école l'année dernière, intervient auprès d'une élève en situation de handicap le mardi toute la journée et le vendredi après-midi et Madame Véronique Atinson intervient dans l'école depuis fin septembre le lundi et le jeudi toute la journée.

f) le plan de continuité pédagogique

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un plan de continuité pédagogique qui précise les actions à mener pour suivre nos élèves au cas où une classe (ou plusieurs) seraient fermées pour des raisons sanitaires. Chaque directrice présente le plan de continuité pédagogique de son école.

III- Les évaluations nationales du CP au CM2

CP Varzay : elles se sont déroulées la deuxième semaine de septembre. 5 séquences d'une trentaine de minutes. Les parents ont eu un rendez-vous avant les vacances de la Toussaint pour avoir les résultats de manière individuelle et faire un bilan sur la scolarité de leur enfant. Il y aura un deuxième volet des évaluations nationales pour les CP en Janvier.

Rétaud :

Elles ont été passées du 8 septembre au 19 septembre 2025 dans toutes les classes de l'école CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Les quatre enseignantes ont présenté les résultats de ces évaluations aux parents lors de rendez-vous individuels menés en période 1 et en période 2.

Ces moments d'échanges ont été fructueux et ont permis d'évoquer toutes les questions des parents.

Chaque famille a pu conserver les résultats de son enfant pour mieux les apprécier puis les retourner à l'école où ils sont rangés dans chaque dossier scolaire des élèves.

IV – Le bilan des coopératives scolaires

Varzay : en septembre 2024, il y avait 3039.60 € sur le compte. Au cours de l'année scolaire 2024/2025, il y a eu 5878.28 € de charges et 4117 € de produits. Au 31 août 2025, nous étions à 1278,32 € sur le compte.

Rétaud : Début septembre 2025, le compte de la coopérative scolaire affiche 3390 €.

Cette dernière année scolaire, les charges ont été à hauteur de 26889 € et les produits de 25228 €.

Madame Verger précise que l'appel à la cotisation non obligatoire de la coopérative scolaire est préférable en début d'année scolaire même les années de classe de neige où les parents sont plus sollicités financièrement.

V - Le règlement intérieur et la sécurisation des écoles : les exercices attentat-intrusion et incendie, le protocole de surveillance des récréations, les travaux d'été.

a) Le règlement intérieur :

- Lecture collective du règlement intérieur des deux écoles du RPI.

- Des modifications sont apportées :

1. Art. 2 : Suppression de « qui sont aujourd'hui très efficaces » à la suite de « produits contre les poux ».
2. Art. 2 : Ajout de « et les activités scolaires » à la suite de « compatible avec ce lieu »,
3. Art. 3 : Suppression de « le soutien scolaire : vendredi (de 16h15 à 17h15) » et reformulation « les APC : lundi et/ou jeudi et/ou vendredi (de 16h15 à 17h15) ».

Le règlement intérieur modifié est approuvé et voté à l'unanimité.

b) Les récréations

Les équipes pédagogiques de chaque école du RPI ont construit un document intitulé « surveillance et cour de récréation » afin de prévoir l'organisation et la surveillance par les adultes des temps d'accueil et des temps de récréation à l'école. Chaque directrice présente le protocole de son école.

Varzay : Les parents d'élèves et/ou les accompagnants amènent leur enfant dans l'école et les aident à installer leurs affaires à leur porte-manteau situé dans le vestiaire. Une fois entrés dans la classe et après être passé aux toilettes si besoin, les élèves de CP débutent la classe alors que les élèves de PS, MS et GS ont un temps de jeux libres et de remédiation.

La récréation du matin : de 11h00 à 11h30 pour les élèves de la classe PS/MS et de 11h10 à 11h40 pour les classes de MS/GS et CP. Des zones de jeux sont définies dans la cour de l'école (zone de la structure, zone des vélos, zone du bac à sable et zone de l'herbe avec des règles définies et expliquées aux élèves). Tous les élèves peuvent jouer ensemble. Au-moins deux adultes ou plus sont de surveillance dans la cour de récréation.

La récréation du midi : Un seul service. Les trois classes déjeunent de 12h00 à 13h00 environ. Les élèves de PS partent au dortoir pour la sieste après le temps du repas alors que les élèves de MS, GS et CP ont un temps de récréation dans la cour sous la surveillance du personnel de la CDA. Les enseignants reprennent la surveillance de la cour à partir de 13h20. Un point est alors fait entre le personnel de la CDA et l'équipe enseignante si besoin.

La récréation de l'après-midi : de 15h40 à 16h00 pour les élèves de GS/CP et de 15h30 à 16h00 pour les élèves de PS, MS et GS. Même organisation que pour la récréation du matin.

Avant et après chaque récréation, les élèves peuvent passer aux toilettes s'ils en ont envie.

En cas de pluie, les récréations ont lieu dans les salles de classe ou bien alors dans la salle de motricité et/ou à l'accueil périscolaire puisqu'il n'y a pas de préau à l'école.

Rétaud :

L'accueil des élèves se fait chaque matin à partir de 8H35 au portillon de l'école (face au parking). Deux enseignantes sont présentes à cet endroit pour accueillir les élèves et échanger avec les parents si besoin. Après un passage aux toilettes pour se laver les mains, ce moment est un temps calme d'échange entre les élèves avant l'entrée en classe à 8H45. Les deux autres enseignantes surveillent la cour et les toilettes.

La récréation du matin a lieu de 10H30 à 10H45 et celle de l'après-midi a lieu de 15H00 à 15H15.

Toutes les enseignantes sont présentes pour la surveillance de chaque récréation de la journée.

Dans la cour, des zones ont été précisées afin que chaque cycle puisse expérimenter les Activités Physiques Quotidiennes. Du matériel spécifique est associé aux différentes zones de la cour pour organiser les jeux calmes, les jeux de lancer, les jeux de courses ...

C'est la cloche du préau qui sonne la fin de chaque récréation et la nécessité de passer aux toilettes pour le lavage des mains.

En cas de pluie, le préau peut accueillir tous les élèves. Si la météo met en danger les élèves (fortes pluies, vent fort, verglas...) les élèves, après un passage aux toilettes, jouent dans leur classe.

A 12H00, pour le cycle 2, et à 12H15, pour le cycle 3, un temps d'échange avec le personnel du temps du repas est prévu pour les enseignantes de l'école de la même manière à la reprise à 13H20, pour le cycle 2, et à 13H35, pour le cycle 3.

La sortie des élèves est à 16H15 et chaque enseignante veille à répartir les élèves dans les rangs appropriés : périscolaire de Rétaud (sous le préau), bus (le long du potager de l'école) et sortie parents en suivant le chemin blanc vers le parking de l'école où les parents attendent leurs enfants.

Les enseignantes accompagnent au périscolaire de Rétaud les élèves qui resteraient seuls.

c) La sécurité et les exercices

Les directrices présentent les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de chaque école. Un PPMS est un plan de sécurité civile mis en place dans les écoles françaises en cas d'alerte à une catastrophe comme un incendie, une inondation, un accident chimique ou une intrusion.

Varzay : Exercice incendie réalisé mardi dernier, le 3 novembre. Tout s'est bien passé avec les élèves. Il est à noter que le volume de l'alarme semble avoir diminué. On ne l'entend pas assez. Les prochains exercices sont à planifier mais il faut retravailler les documents du PPMS unifié en équipe : équipe pédagogique, équipe municipale de Varzay et le référent sécurité. Mme Bouchet présente les trois types d'exercices qu'il y a à

réaliser avec les élèves, les protocoles mis en place pour chacun d'eux (signaux et protocoles à suivre différents).

Les parents d'élèves sont avertis du déroulement de ces exercices via un mail le jour-même.

Rétaud :

L'équipe pédagogique s'est déjà réunie pour mettre à jour les différents PPMS de l'école. Il conviendra de finaliser ce travail par un temps de réunion avec monsieur Billonneau, le référent sécurité et la municipalité. Il nous semble indispensable de bénéficier d'une sonnerie dissuasive pour signaler une intrusion.

Monsieur Bossuyt précise qu'après les travaux de cet été plusieurs boîtiers d'alerte incendie ont été fixés à la cantine. Il propose une harmonisation de signal entre les deux bâtiments de l'école.

Madame Mescam suggère la pose d'un signal identique à l'école et demande un autre signal sonore pour dissuader d'une intrusion.

Madame Marouby explique que la pose de films occultant l'empêche d'avoir un visuel nécessaire sur le portillon de l'école et sur l'entrée de sa classe, elle demande la pose de films brise vue de l'extérieur sur l'intérieur seulement.

Un exercice surprise d'alerte incendie a été mené le mardi 4 novembre. Un bilan a été réalisé en classe avec les élèves en fonction de leur âge.

d) Les travaux dans les écoles du RPI :

Varzay : Une partie du grillage a été réparée, le sable du bac à sable a été changé, la chaudière a été remise en route (quelques problèmes en cours de résolution).

Rétaud :

La pièce en rez-de-chaussée a été vidée afin d'être aménagée en salle de rangement du matériel sportif. Une barrière a été posée dans la bibliothèque afin de sécuriser l'escalier. Des films occultants ont été posés sur les vitrages qui longent la rue principale du village dans la classe de madame Mescam.

Monsieur Bossuyt a donné une armoire de rangement pour les vêtements de change afin que ceux-ci soient rangés dans un endroit sec et propre. Il précise que les volets du haut seront rénovés.

Madame Guillon demande la réparation du verrou dans les toilettes dans sa classe.

Madame Marouby demande la pose de film occultant à l'extérieur mais pas de l'intérieur.

Madame Rémigereau demande la pose d'une étagère pour la boîte médicale de la classe.

VI - Calendrier de l'année scolaire (actions et projets)

- 2ème conseil d'école : la date reste à définir en mars 2026 car nous serons en période électorale (intervention de monsieur Bossuyt). Le lieu reste inchangé.
- 3ème conseil d'école : lundi 8 juin 2026 à 18h00 à Rétaud.

Varzay :

Projets communs aux trois classes :

- balade à pied autour de l'école.
- le projet des « Incorruptibles » initié depuis plusieurs années est reconduit cette année,
- sortie au Gallia Théâtre Cinéma courant décembre pour le visionnage de courts métrages,
- la venue d'un spectacle d'arts vivants à l'école avec Olivier et Isabelle Verger, association « Les Chardonnerets » le jeudi 12 Mars.
- des sorties scolaires de fin d'année pour chacune des trois classes sont prévues.

Projet spécifique à chaque classe :

- activités aquatiques pour les classes de MS/GS et GS/CP à la fin de l'année scolaire (du 20/04/2026 au 30/04/2026, 7 séances, seulement les élèves de GS et de CP).

Rétaud : Actions collectives et projets partagés :

L'écocitoyenneté : des élections des représentants des élèves pour chaque classe de l'école ont été organisées le même jour que les élections des représentants de parents d'élèves. Les quatre enseignantes de l'école souhaitent pour leurs élèves, travailler le vivre ensemble, favoriser l'ouverture à la vie démocratique (cycle 3), pratiquer le débat en classe, améliorer le cadre de vie et aider à devenir acteurs de projets collectifs. Cette année tout particulièrement la cause de la santé mentale et le développement des compétences psychosociales sera notre priorité.

Journée nationale de lutte contre le harcèlement, aujourd'hui, jeudi 6 novembre 2025 : tous les élèves de l'école seront sensibilisés à l'intérêt de trouver ensemble des stratégies pour développer l'empathie et s'entraîner à lutter contre toutes les formes de violence relevant du harcèlement.

A notre disposition : des jeux de rôles, des jeux sur plateau, des vidéos adaptées au cycle 2 et d'autres vidéos plus adaptées au cycle 3. Plusieurs séances de travail sur cette problématique seront organisées au cours de l'année.

Ecole amie des droits de l'enfant avec l'UNICEF : Poursuite de ce projet pour la deuxième année. Ce projet a pour objectif de permettre aux enfants de l'école de bien connaître la C.I.D.E (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) de vivre ces droits et de les faire connaître (parents...). Le projet « En route vers les droits des enfants » et sa fresque murale est achevé. Les espaces de jeux dans la cour ont été agrémentés de marquages au sol. Des panneaux peints par les élèves du CE2 et du CE1 définissent les aires de jeux et décorent les massifs avec les mots clés des droits des enfants.

Chaque classe de l'école poursuit ce travail de connaissance des droits, de mise en activités, de débats et de développements des compétences psychosociales au niveau individuel et collectif (banc de l'amitié et gestion des émotions, débats, prises de décisions, résolutions des problèmes avec le message clair). La salle de la bibliothèque réaménagée par les élèves et les enseignantes offre maintenant un espace de bien être où des temps calmes seront organisés par les enseignantes. Les deux classes de cycle 2 décroisonnent une fois par mois pour poursuivre ce travail autour d'ateliers créatifs. Cette année scolaire est la dernière année du projet avant validation et l'obtention du label « Ecole Amie des droits des enfants ».

Projet lecture avec les incorruptibles : Depuis 5 ans déjà, toutes les classes de l'école participent et comme à chaque fois les élèves choisiront en mai 2025 leur ouvrage préféré ! Les livres circulent dans les familles pour des lectures partagées.

Cette année nous participons également au prix littéraire de l'UNICEF sur le thème « la santé mentale et la protection des enfants ». Les sujets abordés sont graves : harcèlement, pensées suicidaires, inceste. Les livres seront travaillés en classe afin d'accompagner les enfants dans la recherche de solutions devant des situations difficiles (adulte référent, boîte à secrets.... Jeux et techniques de résolution des situations qui pourraient aboutir à du harcèlement).

Projet artistique avec madame Marouby : Le tournage d'un clip est programmé avec la chanson de « Boulevard des airs » que toutes les classes apprennent avec elle.

Permis piéton : en P2 et 3 les deux classes de cycle 2 (CE1 et CE2) s'engageront dans un travail autour des règles de la sécurité routière pour les enfants-piétons.

Maths en anglais : la classe du CE1 participe au projet départemental des maths en anglais qui s'intitule PLAYmaths.

SRAV pour le cycle 2 : En mai 2026, deux fois par semaine, les élèves du CP, du CE1 et du CE2 travailleront la maîtrise de leur vélo, commenceront à connaître le code de la route et les règles du déplacement en groupe sur route. Une sortie sera organisée en juin 2025 sur l'île d'Aix pour finaliser le projet.

Natation scolaire : les séances de natation scolaire se déroulent en juin et début juillet pour 10 séances par classe à la piscine de Meursac.

VII – Questions diverses

Ecole de VARZAY :

- **Question 1 : Plusieurs parents demandent la mise en place d'un référent bien-être et sécurité. Les parents d'élèves pourraient être un bon relais. Est-ce envisageable ?**

Réponse de l'équipe enseignante : Nous ne comprenons pas très bien à quel cas de figure correspond cette demande. Toutefois, pour essayer de vous répondre au mieux et dans le cas où il s'agirait d'un éventuel problème de communication entre les parents et l'enseignant de leur enfant, voici notre réponse. Dans un premier temps, il faut se rapprocher de l'enseignant de la classe concernée. Notre porte est toujours ouverte pour dialoguer que ce soit Maîtresse Aurélia, Maîtresse Elodie ou bien alors Maître Cyril. Dans un deuxième temps, s'il y a un éventuel problème non résolu avec l'enseignant.e de son enfant, il est possible de se rapprocher de la directrice. Enfin, nous invitons également les parents à communiquer avec les représentants des parents élus.

- **Question 2 : Concernant les demandes récurrentes pour le préau, où en est-on ? Des pistes alternatives ont-elles été envisagées (ex. : toiles tendues pour le soleil) ? Des devis ont-ils été réalisés ?**

Réponse de Mme Dillenseger : Il n'y a aucune obligation à la présence d'un préau dans une école maternelle. En cas de pluie, c'est la salle de motricité qui est prévue. Des devis n'ont pas été réalisés.

- **Question 3 : Les cantines, bien notées, pourraient-elles proposer des produits locaux et s'approvisionner auprès de filières locales ?**

Réponse de Fabienne Rouxel par mail ce jour : « Bonjour Elodie. Je viens juste de lire ton mail. Je le transfère à ma collègue Carine Chevalier, directrice du service restauration mais je la sais occupée cette après-midi. La réponse sera donc apportée au prochain conseil d'école. Merci de ta compréhension. »

- **Question 4 : Il semble que le cloisonnement des toilettes soit déjà prévu. Où en est-on à ce sujet ?**

Réponse de Mme Dillenseger : Le devis a été demandé. Il s'agira de crédits 2026 mais ils sont actés.

- **Question 5 : Certains parents se sont plaints d'un club du troisième âge qui monopolise régulièrement le parking le matin, à l'heure d'ouverture de l'école. Les places étant rares, serait-il possible de réserver le parking pendant un laps de temps, de 8h45 à 9h05 ?**

Réponse de Mme Dillenseger : Ce n'est pas l'association de Varzay ; il s'agit d'associations extérieures. Le parking est public, il est donc accessible à tout le monde. Il n'y a pas possibilité de limiter l'accès aux parents d'élèves de l'école maternelle. Il y a un autre parking accessible au niveau de la mairie qui est disponible.

Ecole de RETAUD :

Les parents d'élèves élus de Rétaud font remonter les remarques suivantes. *Ils précisent que ces remarques sont formulées dans un esprit constructif, dans le but d'améliorer le confort, le bien-être et le cadre d'apprentissage des enfants. Ils remercient les personnes responsables de l'attention qu'ils porteront à ces remarques.*

- **Vie de la classe** : Certains parents souhaiteraient que l'enseignement de l'anglais soit davantage développé dès les plus petites classes.

Réponse de l'équipe enseignante : L'apprentissage de l'anglais reste important et le temps que nous aimerions consacrer à cette activité aussi. Cependant, la priorité au cycle 2 reste les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

- **Vie de l'école « Propreté des sanitaires »**. Plusieurs enfants ont signalé que les toilettes, notamment celles des filles, ne sont pas toujours propres. Certains élèves oublient de tirer la chasse d'eau, ce qui gêne l'utilisation pour d'autres enfants. Les sanitaires sont parfois bouchés, pourrions-nous avoir un point d'étape des travaux envisagés ? Plusieurs familles s'interrogent sur le retard dans la réparation du sèche-mains et l'impossibilité de sécher les mains avec un torchon détrempé. Il est aussi question de la température de l'eau des robinets qui est parfois brûlante selon le dire des enfants.

Réponse de M. Bossuyt : Pour l'entretien des toilettes, une personne passe le matin, le midi et le ménage est réalisé chaque soir. Pour le manque d'eau dans les toilettes, il n'y a pas de solution à ce jour car il faudrait tout casser et cela n'est pas envisagé. Pour le sèche-main dans les toilettes des garçons, hors service depuis le mois de juin, le remplacement n'est pas facile car il fallait plusieurs devis et faire valider l'achat par le conseil municipal. La température élevée de l'eau sera contrôlée. La chaudière a peut-être besoin d'un nouveau réglage depuis les travaux dans les cuisines.

Remarque : Les enseignantes remarquent le manque de savon dans les toilettes collectives de la cour et à l'étage dans la classe du CM1.

- **Cantine** : Proposition d'ajouter un peu de vinaigrette avec les crudités. Questionnement sur la possibilité de resservir (par moment cela semble possible et parfois sur un même service, certains peuvent se resservir et d'autres non). Remarque sur la qualité, la quantité et la variété des repas. Certains parents estiment qu'il y a trop de viande (souvent entrée + plat). A cette remarque, nous précisons que nous avons renvoyé les parents qui ont posé cette question vers la Loi Egalim. Il a été constaté des changements positifs sur le comportement du personnel de la cantine. Cependant, 1/3 des personnes sondées nous font part de remontées de leur enfant de non-respect et de manque de bienveillance par les cantinières envers les enfants. Cela peut se manifester par des menaces « Je vais te mettre dans le four », « si vous n'arrêtez pas, je vais vous mettre une gifle ». Remarques faites devant tout le monde mettant à mal l'enfant devant les camarades qui rigolent. Une ambiance tendue est signalée entre les adultes et les enfants avant et pendant le repas. Parmi ces observations, il est à noter que des parents de nouveaux élèves remontent aussi cette problématique. Proposition d'améliorer la communication entre le personnel de cantine et les élèves (travail en cours sur la charte). Le fait que les enfants choisissent leurs places juste avant le repas créerait parfois des tensions entre eux.

Réponse de M. Bossuyt : Il explique que la vinaigrette est versée dans la salade. Il assure que les élèves peuvent se resservir à chaque repas. Sur les menus avec trop de viande, M. Bossuyt va en parler avec le personnel. Pour le mélange de classes, il va en parler avec le personnel (réunion prévue le 20 novembre). Il demande aux parents de venir le voir à la mairie pour instaurer un dialogue et évoquer le comportement du personnel avec les enfants. Le travail a commencé pour élaborer une charte pour la cantine. Il propose d'organiser des groupes de parole avec les enfants.

- **Accueil périscolaire (Rétaud)** : certains enfants auraient reçu des gâteaux apéritifs en guise de goûter, jugés inadaptés (trop gras, trop salés). Plusieurs parents signalent que les quantités servies au goûter sont insuffisantes ; les enfants rentrant souvent avec une sensation de faim.

Réponse de Mme Satony : elle explique qu'il y a eu un goûter sucré/salé par mois et que cela reste exceptionnel mais que si cela pose un problème, elle ne le proposera plus. Elle reste disponible pour échanger avec les parents concernés.

- **Transport scolaire (Rétaud)** : remerciements au chauffeur du matin, apprécié pour sa gentillesse et sa bonne humeur. En revanche, plusieurs enfants se plaignent du comportement du chauffeur du soir, jugé désagréable ou impoli. Proposition de permettre, à titre indicatif, que les élèves de CM2, puissent descendre seuls du bus à partir du printemps, pour les préparer à l'autonomie. Il est à noter que le bus

n'est pas toujours vérifié avant de repartir, ce qui a entraîné des oublis d'affaires (manteau, écharpe...).

Réponse de M. Bossuyt : le personnel de Rétaud n'a pas remarqué d'impolitesse le soir. M. Bossuyt invite les parents à venir le voir directement à la mairie où il assure une permanence tous les matins.

Réponse de M. Kraszewski : pour les CM2, Christophe précise que les parents doivent fournir un courrier pour autoriser leur enfant à rentrer seul à la maison. Il va se renseigner sur l'âge limite. Le chauffeur du soir fait le tour du bus pour contrôler s'il y a des oublis avant le départ de l'animateur et des derniers enfants.

Madame Mescam remercie les parents élus de Rétaud et de Varzay, les élus de chaque commune, les directeurs des deux périscolaires et les équipes enseignantes pour leur investissement lors de ce premier conseil des écoles.

Le conseil d'école du 6 novembre 2025 s'achève à 21 heures.

Les directrices des écoles de Rétaud et Varzay

Mesdames Mescam et Bouchet